



## Comité Départemental Manche de Tir à l'Arc

### - CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TIR SALLE

- Préambule

- Le Comité Départemental de la Manche organise tous les ans des championnats individuels pour le tir SALLE selon la même réglementation sportive que pour les championnats de France. Le mode de sélection est particulier à la Manche.

- Calendrier des championnats

- Les championnats Départementaux de Tir SALLE ont lieu chaque année dans un club de la Manche (voir le calendrier des compétitions départementales).

- Pré-inscriptions

- Tout archer désirent participer aux championnats départementaux doit se pré-inscrire dès la parution du formulaire auprès du club organisateur et avant la date limite.

- Pour pouvoir se pré-inscrire et être sélectionnable, il faut remplir plusieurs conditions :

- Etre licencié dans un club manchois,

- Avoir fait au moins 3 compétitions dans la saison (dernière compétition valable 10 jours avant le championnat)

- Envoyer un bulletin de pré-inscription accompagné du règlement au club organisateur, au plus tard 1 semaine avant la compétition.

- Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Club organisateur.

- Quotas

- Il y a des quotas pour cette compétition.

- Les archers pré-inscrits et sélectionnables sont retenus suivant les quotas définis par le comité départemental.

- Tenue - Comportement

- Chaque archer doit obligatoirement porter une tenue blanche ou une tenue de club et des chaussures fermées.

- Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.

- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.

- Déroulement de la compétition

• **1<sup>er</sup> TEMPS Qualifications**

- **Catégories et classements:**

- Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :

U11 à S3 en arc classique

U15 à S3 en arc à poulies

Jeunes et seniors en arc nu

- **Distance de tir:** 18m

- **Blasons:**

Catégorie	Arme	Blason	Arme	Blason	Arme	Blason
U11	CL	Ø 80				
U13	CL	TRI 60				
U15	CL	TRI 60	CO	TRI 40	BB	Mono 60
U18	CL	TRI 40	CO	TRI 40		
U21 à S3	CL	TRI 40	CO	TRI 40	BB	Mono 40

- **Déroulement du tir:**

- Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.

- Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat de France de Tir SALLE. - 2 x 10 volées de 3 flèches, rythme A-B-C-D, 2 mn par volée.

- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 9 et par un tir de barrage quand la qualification pour la phase des duels est en jeu

## • 2<sup>eme</sup> TEMPS Duels

### • Catégories scratch et classements:

Le nombre de catégories scratch ouvertes est adapté en fonction de la quantité de participants et du nombre de départs. Un minimum de 4 participants par catégorie est nécessaire pour ouvrir une catégorie scratch. Les catégories sont les suivantes:

- en arc classique - Classement selon 8 catégories (U11 à S3)
- en arc à poulies - Classement selon 6 catégories (U15 à S3)
- en arc nu – Classement selon 2 catégories (U13, U15 et U18) et (Junior à S3)

- Distance de tir: 18m

### • Blasons:

Catégorie	Arme	Blason	Arme	Blason	Arme	Blason
U11	CL	Ø 80				
U13	CL	TRI 60				
U15	CL	TRI 60	CO	TRI 40	BB	TRI 60
U18	CL	TRI 40	CO	TRI 40		
U21 à S3	CL	TRI 40	CO	TRI 40	BB	TRI 40

### • Déroulement du tir:

- Tir en phase de duel a élimination directe pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.

- Le tir de qualification (1<sup>er</sup> temps) servira de classement pour les phases de duel suivant un cut défini par le comité départemental au même titre que les quotas.

- Chaque match se déroulera de la façon suivante : 3 flèches par archer en 2mn par volée. Une volée d'essai sera tirée avant le premier duel.
- Le gagnant du match sera le meilleur des 5 sets (au total des points des volées) pour la catégorie CO. Pour les autres catégories le vainqueur sera le 1<sup>er</sup> arrivé à 6 points sachant que le vainqueur d'une volée marque 2 points, le perdant 0 point et en cas d'égalité chacun 1 point.

- **Récompenses:**

- La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après le concours.
- Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité Départemental et le premier de chaque catégorie est déclaré Champion de la Manche.
- Les médailles départementales seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums. Les absents gardent leur titre mais n'auront pas leur médaille qui ne sera remise en aucun cas à une tierce personne

- **Date d'application:**

- Le présent règlement est applicable à partir du **15 décembre 2023**